

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 DECEMBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Seize, le **21 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
22 décembre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

6^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme
DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M.
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Convention d'étude de
Centre-bourg avec l'E.P.F.L.

Absents excusés avant donné pouvoir :

N° 114/2016

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. GILET Dominique
Mme BOULANGER Annie	à	Mme FLICKER Gisèle
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
M. CHARDIN Denis	à	Mme GEROME Line
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la convention
d'étude proposée par l'EPFL portant sur la revitalisation du Centre-bourg. Son coût d'un montant
de 100 000 € TTC sera pris en charge par l'EPFL à hauteur de 80 % soit 80 000 € TTC et par la
Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine à hauteur des 20 % restants soit un montant
de 20 000 € TTC.

Le Conseil Municipal,
Vu l'intérêt de cette étude,

Décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés
d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Etablissement Public Foncier de
Lorraine.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,